



24 heures

16.09.2009

Auflage/ Seite

85813 / 5

Ausgaben

300 / J.

Seite 1 / 1

9040

7407811

EVD / PD / UVEK / EFD / EDI / EJPD

# Berne suspend son aide à la Libye

## AFFAIRE KADHAFI

Le département de Micheline Calmy-Rey renonce à aider les réfugiés en Libye.

La Confédération suspend ses contributions à des programmes d'aide aux réfugiés dans la Grande Jamahiriya de Kadhafi. Le DFAE (Département fédéral des affaires étrangères) l'a dit hier, en réponse à une question du conseiller national Lukas Reimann (UDC/SG). Ces deux dernières années, Berne avait envoyé un demi-million de francs en Libye pour soutenir l'activité du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en faveur des migrants détenus et des réfugiés.

Cette décision intervient en plein ballet diplomatique entre Berne et Tripoli (une délégation libyenne a fait escale à Berne avant-hier). Elle surprend plusieurs parlementaires: «Est-ce aux détenus et aux réfugiés de payer les pots cassés? Je manque clairement d'éléments pour juger cette décision, mais je peine à

comprendre pourquoi elle a été prise», s'étonne la sénatrice Liliane Maury Pasquier (PS/GE).

### Mise en garde

Le DFAE observe toujours un silence radio sur cette affaire, distillant des informations au compte-gouttes. Il a toutefois confirmé hier au National qu'Hannibal Khadafi et son épouse n'avaient pas de statut diplomatique lors de leur arrestation à Genève, en été 2008: ils étaient donc soumis au droit ordinaire. Le DFAE avait cependant mis en garde les autorités genevoises contre les «répercussions politiques que cette interpellation ne manquerait pas de susciter au niveau des relations bilatérales des deux pays».

Le Département de Laurent Moutinot, qui a confirmé que le Conseil d'Etat genevois allait raconter sa version des faits à la commission de politique extérieure du National, n'ajoute aucun commentaire. La délégation devrait être auditionnée à Genève, le 12 ou le 13 octobre. **P. C. / AGENCES**